



doc.VEILLE

Bulletin webographique

Décembre, 2010

Le présent bulletin est le fruit de l'exercice de veille documentaire sur Internet entrepris par le Centre de Documentation de l'IREs.

Il présente les derniers rapports et documents mis en ligne sur le web de même que les plus importantes parutions bibliographiques couvrant les domaines de veille stratégique de l'Institut.

Les documents présentés sont, en majorité, consultables sur le portail documentaire de l'IREs.

La mauvaise santé est liée à la pauvreté en milieu urbain

OMS

Paris : Unesco, 2010

Source : OMS,

http://www.hiddencities.org/downloads/WHO_UN-HABITAT_Hidden_Cities_FRw.pdf

Tags : Société | Santé | Pauvreté | Ville

Publié conjointement par l'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT), le présent rapport précise que si en 1990 moins de 4 personnes sur 10 vivaient en zone urbaine, cette proportion est passée à plus de 1 sur 2 en 2010. Elle pourrait atteindre 7 sur 10 en 2050. De plus, l'essentiel de la croissance de la population urbaine durant les 30 prochaines années se produirait dans les pays en développement, dont le Maroc où une ville comme Marrakech qui affiche une croissance annuelle de la population d'environ 4 % pourrait assister à un doublement dans les 17 prochaines années.

Par ailleurs, le rapport a souligné que la mauvaise santé est beaucoup plus liée à la pauvreté en milieu urbain qui alimente les disparités en matière d'accès aux soins de santé.

Le rapport met en exergue plusieurs facteurs qui expliquent cette situation dont notamment la dynamique des populations, la gestion des villes, l'environnement naturel et l'environnement bâti, l'environnement social et économique et la gestion de l'accès aux services et des urgences sanitaires.

Parmi les principaux résultats du rapport, on note que dans les zones urbaines, les enfants les plus pauvres ont deux fois plus

de risque que les enfants les plus riches, de mourir avant l'âge de cinq ans. Dans 44 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, la couverture en matière d'accouchements pratiqués avec l'assistance d'un personnel de santé qualifié varie entre 40 et 100%.

En matière de santé, le rapport souligne que les inégalités existent également dans les pays développés, à l'instar du Japon, où la tuberculose y est plus fréquente et les disparités sont généralement plus importantes dans les grandes villes. En termes d'accès à l'eau potable, le rapport fait état de l'importance des inégalités qui subsistent en Afrique, en Amérique et en Asie, en milieu urbain, entre les citadins les plus riches et les plus pauvres.

Enfin, le rapport précise que, si les pays ne mettent pas en œuvre des mesures urgentes pour remédier aux inégalités en matière de santé en milieu urbain, ils ne seront manifestement pas en mesure de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) correspondants. Ces mesures nécessitent l'engagement des pouvoirs publics, des responsables locaux et de la société civile pour promouvoir l'équité en matière de santé en milieu urbain.



Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales

PISON, Gilles ; Institut National d'Études Démographiques (INED)

Population et société, n°472 novembre 2010 – 4 p.

Source : INED,

http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1520/publi_pdf1_472.pdf

Tags : Société | Immigration | Maroc

D'après les données des Nations-Unies, avec 43 millions de personnes en 2010, les États-Unis sont le premier pays accueillant des immigrés.

L'étude de l'INED montre que les États-Unis restent la terre d'immigration par excellence. Comme pour la France, la population immigrée s'est constituée progressivement, contrairement aux pays d'immigration récente comme l'Espagne qui a connu plutôt des flux massifs de migrants. Aujourd'hui, force est de constater que la France n'a plus l'attrait qu'elle avait auprès des immigrants lors des années 1970. D'ailleurs, le solde migratoire français était 10 fois moins élevé que celui de l'Italie entre la période 2002 et 2007.

Au niveau mondial, le Maroc est parmi les 15 premiers pays fournisseurs de migrants de par le monde. D'après cette étude, les populations migrantes allemandes (4 millions) et britanniques (4,2 millions) devancent la population migrante marocaine (2,6 millions). En revanche, les Français figurent parmi les populations au niveau mondial qui migrent le moins. Au niveau africain, le Royaume est le premier « fournisseur » de migrants devant l'Égypte et l'Algérie.

Par ailleurs, l'étude a montré qu'il est important de faire la distinction entre le nombre de migrants et la proportion de migrants par rapport à la population globale d'un pays. Dans certains pays d'Europe cette proportion est de 35% pour le Luxembourg, 23% pour la Suisse, 16% pour l'Autriche, 14% pour la Suède et l'Espagne et 13% pour l'Allemagne. Pour la France, cette proportion est de 10,7%. Ce ratio s'établit pour d'autres pays à 10% aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, à 9 % en Belgique et 7 % en Italie.

Au niveau mondial, le nombre d'immigrés est estimé à près de 210 millions en 2010, soit 3,1% de la population mondiale.

Inversement, il existe des pays qui affichent une forte proportion d'immigrés par rapport à leur population globale. Cette catégorie englobe des pays qui sont généralement peu peuplés, mais dotés de ressources pétrolières non négligeables ou de territoires caractérisés par des statuts particuliers. Il s'agit notamment du Qatar qui compte une proportion d'immigrés de l'ordre de 86%, des Emirats arabes unis (70%), du Koweït (69%), de Monaco (72%), et du Singapour (41%).



Rapport Traumatismes et violences : Les faits

OMS

OMS : Genève, 2010- 20 p.

Source : OMS,

http://whqlibdoc.who.int/publications/2010/9789242599374_fre.pdf

Tags : Société | Traumatisme | Violence

Toutes les 5 secondes, une personne meurt à la suite d'un traumatisme. Ce qui représente 10 % des décès au niveau planétaire, 32 % de plus que le nombre des décès imputables au paludisme, à la tuberculose ou au sida.

Selon l'OMS, environ un quart des 5,8 millions de décès causés par traumatisme résultent d'un suicide ou d'un homicide, alors qu'un autre quart est attribuable aux accidents de la route. Les chutes, les noyades, les brûlures, les intoxications et les conflits armés représentent les autres causes de décès par traumatisme.

D'ici à 2030, les accidents de la route, les homicide et les suicides pourraient figurer parmi les 20 principales causes de décès dans le monde. Les accidents de la route deviendraient, à cet horizon, la cinquième cause de décès, tandis que les suicides et les homicides passeraient au 12^{ème} et au 18^{ème} rang respectivement.

Selon le rapport, les personnes pauvres sont plus exposées aux traumatismes et à la violence. Plus de 90 % des décès consécutifs à un traumatisme surviennent dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Les taux de décès par traumatisme « qui sont un meilleur indicateur de risque puisqu'ils prennent en compte la taille de la population » sont plus importants dans les pays en développement. Certains

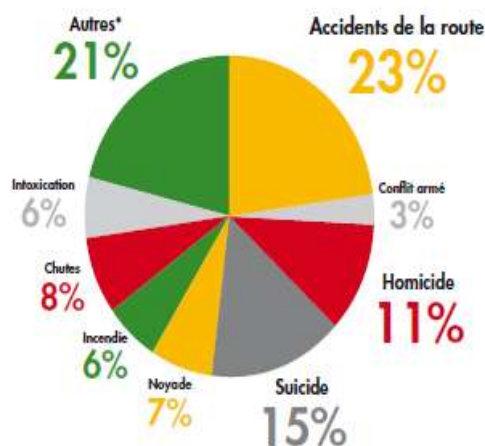


types de violence font plus de victimes chez les femmes. Environ 20 % des petites filles subissent des sévices sexuels, alors que le pourcentage est de 5 à 10 % chez les petits garçons. Les femmes sont plus souvent victimes de violence de la part de leur partenaire et de violence sexuelle que les hommes.

L'OMS recommande aux pays d'engager des politiques préventives contre la violence interpersonnelle, dont notamment: veiller à l'établissement de relations sûres, stables et constructives entre parents et enfants, réduire les comportements anti-sociaux et agressifs, promouvoir l'égalité des sexes et limiter l'offre et la consommation d'alcool.

Proportion des décès dus à différents traumatismes

Causes de mortalité par traumatisme dans le monde, 2004.



Source : Global burden of disease, 2004

Mobilité urbaine et développement durable en Méditerranée : diagnostic prospectif régional

Plan Bleu

Paris: Plan Bleu, 2010- 117 p.

Source : Plan Bleu

http://www.planbleu.org/publications/Cahier9_mobilite_urbaine.pdf

Tags : Mobilité urbaine| Développement durable| Méditerranée

Caractérisée par une pression urbaine croissante et non maîtrisée et par une vulnérabilité aggravée par les effets du changement climatique, la mobilité urbaine en méditerranée représente un problème majeur en termes de développement durable.

Selon le Plan bleu, plus que la moitié de la population mondiale vivrait, en 2050, dans un environnement urbain et dans les pays du pourtour méditerranéen, deux habitants sur trois vivent déjà en ville.

Selon la même source, dans les pays de la rive Nord de la Méditerranée, la population urbaine pourrait se stabiliser pour atteindre près de 170 millions en 2025 (140 millions en 2005), alors que dans les pays de la rive Sud et Est, celle-ci pourrait doubler pour atteindre plus de 300 millions d'habitants.

Par ailleurs, l'urbanisation rapide en Méditerranée s'explique par la forte

densification des zones littorales au détriment des espaces intérieurs et par la concentration des populations autour des grandes métropoles, alimentée par des redistributions internes, des migrations interurbaines et un exode rural dont les flux se tarissent (Égypte, Tunisie...) ou se maintiennent (Maroc, Turquie, Syrie).

Afin de faire face à la mobilité urbaine croissante, les pays méditerranéens devraient prévoir l'édification de villes nouvelles afin d'alléger la pression sur les capitales en

créant de nouveaux sites d'urbanisation loin des littoraux et des terres agricoles. Ils devraient aussi favoriser l'instauration d'une dynamique de développement durable qui concilie développement économique, cohésion sociale, solidarité et respect de l'environnement.



Rapport sur la pauvreté rurale 2011 : nouvelles réalités, nouveaux défis: de nouvelles chances pour la prochaine génération

International Fund for Agricultural Development

Paris: IFAD, 2010 - 323p.

Source: IFAD,

<http://www.ifad.org/rpr2011/report/index.htm>

Tags : Société | Pauvreté rurale

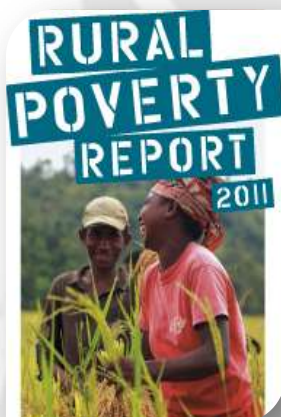
Ce rapport met en exergue l'accroissement alarmant du nombre de personnes extrêmement pauvres vivant dans les zones rurales en Afrique subsaharienne et en Asie du sud. Ces deux régions abritent la moitié de la population rurale extrêmement pauvre du monde.

Malgré les progrès socio-économiques réalisés ces dix dernières années, qui ont permis de tirer plus de 350 millions de ruraux de l'extrême pauvreté, la pauvreté mondiale demeure un phénomène de grande ampleur, notamment en milieu rural. En effet, sur 1,4 milliard de personnes qui vivent dans le monde en développement et qui souffrent d'extrême pauvreté, 70% résident en zone rurale.

La forte volatilité des prix des denrées alimentaires, les effets du

changement climatique et les diverses contraintes pesant sur les ressources naturelles constituent des facteurs qui risqueraient de compromettre les efforts de réduction de la pauvreté rurale. Cela est d'autant plus significatif que, pour nourrir les neuf milliards de personnes qui peupleront la Terre à l'horizon 2050, il faudrait accroître la production vivrière de 70% et doubler les rendements agricoles dans les pays en développement.

Pour relever ce grand défi, le rapport recommande aux gouvernements de renforcer l'efficacité de l'agriculture familiale et d'inciter les populations rurales à explorer d'autres types d'activités en dehors de l'agriculture pour diversifier les sources de revenus et améliorer les conditions d'accès aux services de base.



CAS Chemistry Research Report: Nanofiltration Shows Promise in the Quest for Pure Water"

Chemical Abstracts Service – The American Chemical Society

Ohio: CAS, 2010 - 8p.

Source: CAS,

<http://www.cas.org/ASSETS/279B0C10D81043FF8729A21429A028D0/CASChemRepFINAL10112010.pdf>

Tags : Eau | Rareté | Pénurie | Nanofiltration

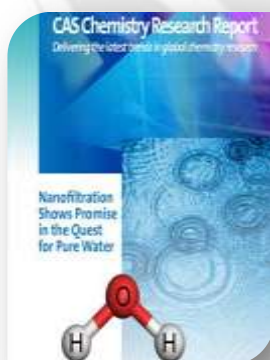
La question de la pénurie d'eau qui touche actuellement plusieurs pays, porte en son germe les prémises d'une crise très grave. Il y a dix ans, les spécialistes prévoient qu'un tiers de la population mondiale serait confronté au problème de la rareté de l'eau d'ici à 2025. Or, ce seuil est d'ores et déjà atteint.

Selon les experts de l'American Chemical Society, la consommation d'eau par habitant a plus que doublé vers la fin du 20^{ème} siècle. D'ici à 2050, la terre abriterait plus de 9,1 milliards d'individus, ce qui nécessiterait d'accroître de 80% les ressources en eau uniquement pour les nourrir.

La raréfaction de cette ressource vitale favorise aujourd'hui une vague d'innovation dans les technologies de filtration de l'eau. Les pays asiatiques sont leaders en matière de dépôt de

brevets en nanofiltration, dépassant ainsi les pays occidentaux. Au cours des 20 dernières années, les chercheurs asiatiques ont déposé 60 % des brevets de nanofiltration : 33 % pour la Chine, suivie du Japon et de la Corée avec respectivement 16% et 10%.

La nanofiltration consiste en la purification de l'eau à l'aide de membrane ultrafine pour filtrer les micro-polluants les plus difficiles à éliminer (virus, bactéries, pesticides...) et la quasi-totalité des composants organiques. Elle entraîne une réduction considérable des déchets, une consommation d'énergie moins élevée que les autres procédés et une utilisation rationnelle des matières premières. La nanofiltration offre ainsi des avantages tout aussi économiques qu'environnementaux.



À propos de CAS Chemistry Research Reports

La série de CAS Chemistry Research Report examine les tendances mondiales des publications de brevets afin d'identifier les catégories de recherche scientifique prometteuses pour relever les défis mondiaux d'aujourd'hui et les changements géographiques dans la recherche scientifique.

••••• ENVIRONNEMENT •••••

Climate Change Risk Atlas 2011

Maplecroft

Washington : Maplecroft, 2010

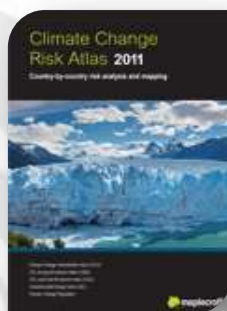
Source : Maplecroft,

<http://www.maplecroft.com/about/news/ccvi.html>

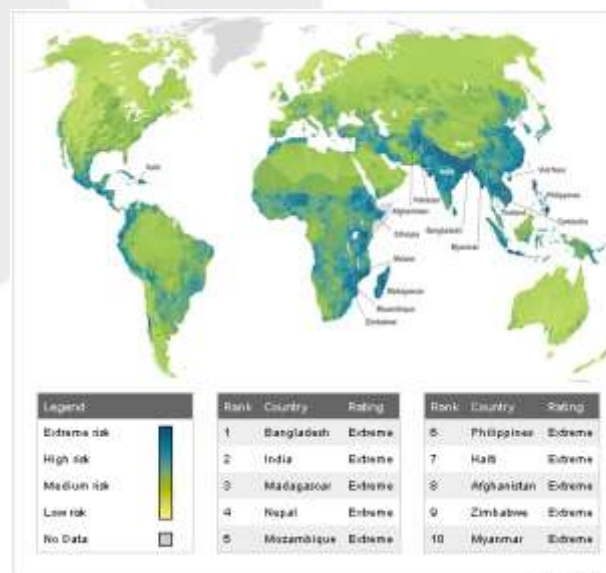
Tags : Environnement | Changement climatique | Vulnérabilité

Le dernier rapport sur la vulnérabilité au changement climatique élaboré par le cabinet Maplecroft, permet une classification des pays selon un indice de vulnérabilité climatique (CCVI). Cet indice intègre 42 facteurs d'ordre social, économique et environnemental, pour évaluer les vulnérabilités nationales dans trois domaines : l'exposition aux catastrophes naturelles résultant de l'élévation du niveau de la mer ; les effets du changement climatique, en termes de répartition de la population, des ressources naturelles, de dépendance agricole et des conflits ; la vulnérabilité future en considérant les capacités d'adaptation des pays aux conséquences du changement climatique.

Le classement fourni dans le présent rapport identifie quatre catégories de pays à partir de 170 pays étudiés : 11 pays sont considérés «à faible risque» dont la Norvège, le Finlande, l'Islande, l'Irlande, la Suède et le Danemark. La Russie, les Etats-Unis, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni sont classés dans la catégorie à «risque moyen». Dans la catégorie «risque élevé», on retrouve, la Chine, le Brésil, le Japon et le Maroc. 16 pays sont à risque climatique extrême, dont 12 pays africains et 4 asiatiques.



D'après les experts de ce Cabinet, les pays figurant dans les catégories à grand risque se caractérisent par leur niveau élevé de pauvreté, leur forte densité démographique et leur exposition directe aux événements liés au changement climatique (inondations, sécheresses, ...). A ce titre, il convient de souligner que même de légères modifications de la température peuvent impacter considérablement l'environnement, notamment, la disponibilité de l'eau, la productivité agricole, la destruction des terres et la prolifération des maladies.



••••• ENVIRONNEMENT •••••

Les aléas sont naturels, pas les catastrophes : l'économie d'une prévention efficace

Banque mondiale ; Nations unies

Washington : Banque mondiale, 2010

Source : Banque mondiale,

http://www.gfdr.org/gfdr/sites/gfdr.org/files/nhud/files/NHUD-Report_Full.pdf

Tags : Environnement | Catastrophes | Ville | Prévention

Certaines régions du monde, dont l'Afrique, du fait de leur fragilité naturelle, sont très exposées aux catastrophes climatiques dont les coûts sont en croissance rapide.

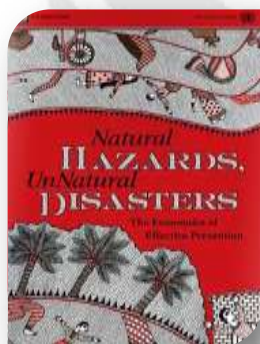
Ces régions devraient voir leur population doubler, passant de 680 millions d'habitants en 2000 à 1,5 milliard en 2050. Cette surpopulation urbaine ne devrait pas conduire à une plus grande vulnérabilité. Pourvu que des politiques de prévention des risques soient mises en place.

A ce titre, le présent rapport réitère l'importance des mesures de prévention qui d'ailleurs sont moins coûteuses que celles mises en œuvre après la survenance de catastrophes naturelles. La prévention se déclinerait ainsi en trois niveaux complémentaires : individuel, local, et national ou international.

Pour les individus, il convient principalement de diversifier leurs moyens de subsistance et d'assurer l'entretien de leurs biens pour prévenir tout risque de détérioration éventuelle.

Ces initiatives doivent être accompagnées, au niveau communautaire, par des mesures appropriées, notamment, des programmes d'information sur les risques, les moyens de prévention et les schémas à suivre en cas de catastrophe ; la mutualisation de biens communautaires (systèmes d'information, d'irrigation ou d'infrastructures, ...); le déploiement de solutions de relocalisations et la mise en place de mécanismes de solidarité.

Le dernier volet concerne les actions au niveau national. Ainsi, les gouvernements devraient faciliter l'accès aux informations relatives aux risques, notamment à travers la constitution d'archives et la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoces. L'amélioration des infrastructures publiques constitue, de la même manière, un facteur d'appui incontestable en matière de renforcement de la prévention, en ce sens qu'elles permettent de reloger des populations pauvres dans des espaces moins risqués même s'ils sont souvent plus éloignés.



Waste and Climate Change: Global Trends and Strategy Framework

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Paris : PNUE, 2010

Source : PNUE,

<http://www.unep.or.jp/letc/Publications/spc/Waste&ClimateChange/Waste&ClimateChange.pdf>

Tags : Environnement | Changement climatique | Déchets

Selon le présent rapport, les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) pourraient atteindre environ 49 gigatonnes (Gt) de CO₂, à l'horizon 2020, si les engagements pris à Copenhague ne sont pas mis en œuvre.

Le secteur de la gestion des déchets est responsable de 3 à 5 % des émissions mondiales de GES. Le rapport souligne que ce secteur permettrait de capturer une partie non négligeable des émissions mondiales. Cependant, les actions menées dans ce sens sont généralement limitées au niveau national alors qu'il serait plus opportun de développer des réponses globales et mieux coordonnées face à ce problème, notamment, dans les économies en développement. A ce titre, une gestion écologique des déchets favoriserait la réduction des émissions de GES, la création de nouveaux emplois verts, ainsi que l'accès à l'énergie via des projets de récupération des déchets.

Le rapport identifie trois domaines dans lesquels des économies de GES peuvent être réalisées en relation avec le secteur des déchets à savoir :

- La réduction de la quantité de matières premières utilisées dans la production

afin de récupérer les matériaux grâce au recyclage ;

- La production de l'énergie à partir de déchets pour remplacer l'énergie provenant des combustibles fossiles ;
- Le stockage du carbone dans les décharges.

Néanmoins, le rapport souligne que beaucoup d'éléments restent à étudier pour évaluer la contribution potentielle de ce secteur en matière de réduction des émissions. Dans plusieurs pays en développement, le taux des déchets organiques atteint environ 50% et pourrait, dans un pays émergent comme la Chine, représenter plus de la moitié des flux de déchets jusqu'à l'horizon 2030.

Les stratégies de gestion des déchets doivent être mises en œuvre en tenant compte, à la fois, des facteurs environnementaux, sociaux et économiques, spécifiques à chaque pays ainsi que des questions liées à l'accès au financement et aux technologies facilitant la gestion et la récupération des déchets.



Environnemental consequences of ocean acidification : a threat to food security

PNUE

Nairobi : PNUE, 2010 – 12 p.

Source : PNUE

http://www.unep.org/dewa/pdf/Environmental_Consequences_of_Ocean_Acidification.pdf

Tags : Environnement | Changement climatique | Acidification | Océans

Selon ce rapport, publié en marge du sommet des Nations Unies sur le changement climatique, à Cancun au Mexique, l'acidification des océans, l'une des conséquences majeures du réchauffement planétaire et de l'accumulation des gaz carboniques dans l'atmosphère, constituerait une réelle menace à la sécurité alimentaire.

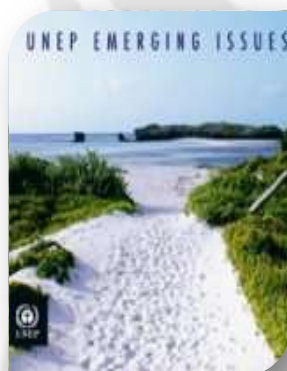
En effet, environ 25% des émissions mondiales de gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont absorbées par les mers et les océans et transformées en acide carbonique. Elles modifient la chimie de la mer par un abaissement du pH du milieu marin. Sur la base des taux actuels des émissions de CO₂, les projections montrent que d'ici la fin du 21^e siècle, le pH océanique global diminuerait de 0,3 unité, ce qui représenterait une augmentation de l'acidité totale de 150%. Un phénomène qui pourrait menacer la production des pêcheries.

Les poissons assurent un apport de 15% de protéines animales pour 3 milliards d'individus dans le monde. Selon le PNUE, de

nombreux organismes vivant en milieu marin ont les moyens de faire face à l'acidification de l'eau des mers. Toutefois, ils devront fournir plus d'efforts afin de s'adapter à la variation chimique des mers. Les moules et les oursins, par ailleurs, ne disposent que d'un partiel dispositif d'adaptation, aggravant ainsi leur vulnérabilité.

Le rapport précise qu'environ 80 % des captures mondiales de poissons se concentrent dans environ 10% de la surface totale des mers, et dont les zones clés sont les plateaux continentaux et les estuaires.

Selon le document, l'industrie de l'aquaculture connaît une croissance économique soutenue dans le monde de l'ordre de 7% par an. De ce fait, il indique que ce secteur agroalimentaire est aujourd'hui menacé par l'acidification des océans, de manière directe par le biais de l'impact sur les organismes marins eux-mêmes et de manière indirecte via la détérioration des chaînes alimentaires.



..... INDEX DES TAGS

A

Acidification 12

C

Catastrophes 10

Changement climatique9, 11, 12

D

Déchets 11

Développement durable..... 6

E

Eau 8

Environnement9, 10, 11, 12

I

Immigration 4

M

Maroc..... 4

Méditerranée 6

Mobilité urbaine 6

N

Nanofiltration 8

O

Océans 12

P

Pauvreté..... 3

Pauvreté rurale 7

Pénurie..... 8

Prévention 10

R

Rareté 8

S

Santé 3

Société3, 4, 5, 7

T

Traumatisme 5

V

Ville 3, 10

Violence 5

Vulnérabilité 9